



Fédération Varoise de la Libre Pensée

Pour toute correspondance ou demande d'information :

librepensee83@free.fr

Libre Pensée (Fédération Varoise) – 90 chemin Mignon, 83470 Saint-Maximin

<http://federations.fnlp.fr/spip.php?rubrique87>

Bulletin n°67bis

p.2-3 compte rendu

p.4-5 rapport moral

p.6-8 rapport d'activités

p.9 déclaration congrès

p.10 texte commission

laïcité

**Compte-rendu du
Congrès départemental de la Fédération varoise
qui s'est tenu
le dimanche 17 juin 2018
à Néoules, Lieu dit : Châteauloin**



Dimanche 17 juin 2018, 16 adhérents libres penseurs de la LP 83 (sur les 33 à jour de leur cotisation) se sont retrouvés à Néoules pour le congrès annuel de la Fédération départementale.

Conformément à l'ordre du jour proposé dans le bulletin n° 67, le congrès a commencé par étudier les rapports départementaux (moral, d'activité et financier).

Il a ensuite été procédé aux votes :

- Rapport moral : adopté à l'unanimité des 16 présents.
- Rapport d'activité : demande de rajout d'une phrase mentionnant le rassemblement en hommage au Chevalier de la Barre qui se tiendra le 1^{er} juillet à la Seyne. Adopté à l'unanimité des 16 présents
- Rapport financier : adopté à l'unanimité des 16 présents (quitus au trésorier). Le budget 2019 a aussi été adopté à l'unanimité des 16 présents.

Vous trouverez ces documents dans la suite du présent bulletin.

Une large discussion s'est ensuite instaurée à partir du rapport national moral et d'activité. Le Congrès départemental a repris à son compte à l'unanimité (moins une abstention) la déclaration qui avait été auparavant adoptée par le Bureau départemental à propos des questions en cours dans la Fédération nationale. (déclaration en annexe dans ce bulletin de compte-rendu). Elle recense les désaccords et/ou nuances qui sont apparus ces dernières années au sein de la Fédération nationale. Et surtout elle déplore que ces débats, au demeurant bien naturels dans une association qui s'appelle la Libre Pensée, où chacun devrait donc avoir le loisir de penser librement, aient abouti à un

affaiblissement de ses forces. Il a paru indispensable à tous les présents de vouloir garder de bonnes relations avec tous les libres penseurs, qu'ils soient restés ou non adhérents, « sans exclusive aucune ».

Le Congrès départemental a aussi adopté un texte (également en annexe), qu'il adressé à la commission laïque du Congrès national pour que ce dernier l'adopte, sur la question de « l'enseignement du fait religieux à l'école ».

La question des formes que devrait prendre l'activité pratique de la Fédération départementale sur certains problèmes a également été abordée, par exemple, les initiatives à prendre en direction des consulats concernés en défense des personnes persécutées en raison de leurs convictions. Egalement, la participation à la campagne initiée par le groupe Victor Hugo de l'Hérault contre l'entreprise du ministère d'élargir aux classes maternelles le champ d'application de la loi Debré.

Le principe de l'organisation de plusieurs conférences a été adopté. Il a été décidé de contacter plusieurs conférenciers : Hansi Brémond ; Michèle Vincent. Une conférence sur le créationnisme a également été envisagée (La Seyne).

Notre camarade Quentin Dauphiné a été proposé à l'unanimité comme candidat de la Fédération du Var à la CAN de la LP.

Résultats des votes sur le rapport moral et d'activité : 1 « pour » ; 10 « contre » ; 4 « abstentions ».

Les autres rapports ont été votés à l'unanimité, avec mention d'une discussion à poursuivre sur le rapport international.

Délégués au Congrès national : Quentin, Robert.

A la suite de quoi ont été élues les instances suivantes :

Conseil fédéral :

Cercle Jean Rostand : Xavier Giovannetti ; Norbert Jerez ; Françoise Le Gal ; Jean-Pierre Normand.

Cercle la Raison : Quentin Dauphiné ; Robert Oller ; Michèle Oller.

Cercle François Maurel : Catherine Rogier.

Cercle chevalier de la Barre : Pierre Le Gal ; Patrick Rouméas.

Elus par le Congrès : Christian Ferrand ; Martial Jung ; Daniel Rogier.

Bureau fédéral :

Président : Robert Oller.

Vice-présidents : Pierre Le Gal ; Jean-Pierre Normand.

Secrétaire : Daniel Rogier.

Secrétaire adjointe : Catherine Rogier.

Trésorier : Christian Ferrand.

Trésorier-adjoint : Xavier Giovannetti.

Membres : Quentin Dauphiné ; Patrick Rouméas.



RAPPORT MORAL 2017-2018 DE LA FEDERATION VAROISE DE LA LIBRE PENSEE

Cela fait un an que le nouveau locataire de l'Elysée applique à la lettre la feuille de route qui lui a été confiée par le Président de la Commission européenne dès le lendemain de son élection, c'est-à-dire parachever les contre-réformes préparées par tous les gouvernements successifs de la 5^e République.

S'il fallait s'en convaincre, il suffit de lire les déclarations du porte-parole du gouvernement Benjamin Grivaux : ***« On n'a pas suffisamment de capitaux pour financer la croissance de nos entreprises. Et en face, on a un chômage de masse depuis trente ans. Si on ne réconcilie pas les deux ça ne marchera pas Évidemment si on réforme la fiscalité du capital sans améliorer le marché du travail, c'est hémiplégique et ça ne fonctionne pas. La bataille se mène sur tous les fronts ».***

La bataille se mène sur tous fronts, c'est l'offensive générale pour laminer ce qui reste de résistance. C'est d'ailleurs ce que l'on constate tous les jours à tous les niveaux. Tout passe à la moulinette libérale : école, facultés, EHPAD, hôpital, poste, SNCF, retraites, et bientôt fonctionnaires. Sans omettre la maltraitance dans le privé, comme à Carrefour, Lidl ou Free, et bien d'autres. Il faut sacrifier l'intérêt de la majorité à la sacro-sainte concurrence, et à l'ultime argument de la

compétitivité. Symptomatique est la rencontre de Macron avec l'infirmière du CHU de Rouen qui lui parle de manque de moyens et des soignants qui se donnent un mal de chien pour maintenir de l'humanité dans leur travail, et qui se heurte au mur du banquier d'affaires qui lui répond « ratio », « déficit public », et « dette » par rapport au PIB « qui engage l'avenir de nos enfants ». La dette, c'est l'assurance vie du capitalisme pour maintenir les peuples dans la soumission. L'avenir radieux que nous promet ce Président, comme il l'a évoqué lors de son passage à la télé à l'occasion de sa première année à l'Elysée, c'est de glorifier le sacrifice par l'exemple du gendarme Beltrame, face aux minables qui pleurnichent pour 50€ d'APL. Et il croit utile de préciser pour finir, que lorsque la République était en danger, elle s'était réfugiée à Versailles... Ce Président est bien l'héritier de M. Thiers, pas de la Commune !

Il affirme son pouvoir monarchique par sa rencontre avec les Evêques de France aux Bernardins pour « réparer le lien entre l'Eglise et l'Etat », affirmation toute personnelle en violation totale avec la loi de 1905, qu'il prolonge en décrétant l'obligation scolaire dès l'âge de 3 ans, afin d'étendre l'application de la loi Debré aux écoles maternelles privées, essentiellement confessionnelles.

Avant la révision des lois bioéthiques, l'offensive cléricale avait déjà commencé, région par région, et notamment en PACA où environ 300 élus ont répondu à l'invitation du Pape à venir parler de « foi et engagement politique ». Le Préfet de Région n'a toujours pas répondu à la demande d'audience des Fédérations régionales de la LP pour qu'il rappelle ces élus à leur obligation de respecter la laïcité. On s'interroge également : quelle est l'origine des fonds qui ont été utilisés pour financer ce voyage des élus au Vatican ? Dans le Var, quelques mairies se sont permis d'installer des crèches catholiques dans les bâtiments publics. Pour saisir le tribunal administratif, nous sommes en attente des recommandations du service juridique du national de la FNLP que nous avons sollicité. Les bases sont posées, le Préfet informé, pour les crèches 2018 nous espérons avoir la possibilité d'être plus réactifs et offensifs.

Il est évident que le « prix Charlemagne » qui vient d'être accordé à Macron, succédant au pape François, lui va comme un gant. A bout de souffle, l'Union Européenne compte sur lui pour relancer l'Europe Vaticane. Du fait de l'application du principe de subsidiarité, on ne soucie guère de la souveraineté populaire, puisque « l'intérêt général » est défini par la Commission Européenne. La seule réalité globale qui fonctionne, c'est le capital qui non seulement n'a pas besoin du cadre des Etats-Nations, mais s'emploie à leur destruction.

Pour le moment mais jusqu'à quand, le seul cadre où peuvent s'exercer les droits sociaux et politiques avec des interlocuteurs concrets, c'est l'Etat-Nation.

En même temps sort le dernier opus de B16 (Benoît 16, Pape émérite) : *Libérer la Liberté, Foi et Politique*. Dans sa préface, le Pape François écrit notamment : « la défense de l'homme et de l'humain contre les réductions idéologiques du pouvoir passe à nouveau aujourd'hui par le fait d'inscrire l'obéissance de l'homme à Dieu comme limite de l'obéissance à l'Etat ». Et il ajoute : « il faut réfléchir sur les limites de l'obéissance à l'Etat compte tenu de l'obéissance à Dieu..... L'Etat n'est pas le tout. Cela enlève un poids à l'homme politique et lui ouvre le chemin d'une politique rationnelle..... »

Nos vies sont entre les mains de ces élus et experts du gouvernement ou de l'Union Européenne qui s'appuient sur la doctrine sociale de l'église catholique et soumettent le destin de l'Etat-Nation à la toute-puissance des marchés. Notre combat, c'est de contribuer à les arrêter et à les empêcher de mettre à sac la société...

Pour la République sociale, n'en déplaise au Pape et au Chanoine du Latran ! Ni dieu ni maître ! A bas la calotte ! Vive la sociale !

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT ACTIVITE 2017-2018 DE LA FEDERATION VAROISE DE LA LIBRE Pensee

Après un peu plus d'un an de présidence Macron, c'est peu dire que sur toutes les questions qui intéressent la Libre Pensée — défense de la laïcité de l'école et de l'Etat, lutte pour la paix et contre le militarisme, défense des libertés démocratiques — la situation n'a fait que régresser. Comme on le sait, ce pouvoir entretient d'excellentes relations avec l'Eglise catholique. Macron a répondu favorablement à l'invitation des Evêques de France à venir s'exprimer au couvent des Bernardins. Il y a déclaré, entre autres, que « la France s'est grandie dans la sagesse de l'Eglise », il y a parlé de « lien » à « réparer » etc. Le 26 juin prochain, il devrait rencontrer le Pape au Vatican. Les « concertations » qu'il multiplie pour mettre en place ses contre-réformes sont tout-à-fait dans la ligne et l'esprit de la doctrine sociale du catholicisme. Nous avons bien affaire à un gouvernement ultra clérical.

La loi Debré, non seulement continue de s'appliquer, mais le gouvernement vient d'annoncer une nouvelle réforme, qu'il veut appliquer dès la rentrée 2019, et qui, derrière un habillage progressiste (rendre la scolarisation obligatoire dès l'âge de 3ans), ne dissimule rien d'autre qu'une volonté d'étendre le financement public des écoles confessionnelles aux écoles maternelles

privées (lesquelles accueillent aujourd'hui quelque 300 000 enfants) : nouvelles contraintes pour les communes déjà financièrement asphyxiées, extension du pillage des fonds publics, possibilité offerte d'étendre l'influence de l'idéologie cléricale sur les plus jeunes consciences. A cela s'ajoute l'offensive en cours contre le baccalauréat (avec le vote approbateur de la Ligue de l'Enseignement), qui ne vise à rien moins que la destruction de ce diplôme par la généralisation du contrôle continu. Rappelons que le baccalauréat n'est pas un examen de fin des études secondaires mais le premier diplôme de l'enseignement supérieur, qui ouvre le droit à poursuivre les études de son choix. En le remettant en cause, le gouvernement ouvre la voie à ce que les Universités puissent sélectionner leurs étudiants sur la base de la réputation de leur établissement de provenance. Ce serait le couronnement institutionnel de toutes les mesures de sélection arbitraires qui sont mises actuellement en œuvre (loi ORE)...

Ce gouvernement a aussi décidé de tenir le haut du pavé en matière de commerce des armes et d'interventions militaires. Allié décomplexé du gouvernement américain dans sa dernière campagne de bombardements en Syrie (pour des raisons « humanitaires » bien

sûr), il livre à la demande des avions « Rafale » à l'Arabie Saoudite, qui les utilise pour massacrer les populations yéménites. Aujourd'hui, l'ombre de la guerre menace l'Iran, tandis que l'Etat d'Israël, avec la bénédiction de la plupart des Etats (le nôtre appelant pour sa part à la « modération » des deux parties), se livre à un massacre (un de plus) des populations palestiniennes désarmées...

Enfin, sur le plan des libertés démocratiques, nous voyons que l'état d'urgence, dont nous avons demandé l'abrogation au moment où il a été instauré, est désormais devenu, avec tout son arsenal de restrictions aux libertés, un état permanent intégré dans les textes constitutionnels. Ce gouvernement multiplie et développe nombre d'atteintes aux libertés : loi anti-migrants qui vise à en expulser le plus grand nombre, restrictions au droit d'asile, poursuites contre les citoyens qui leur viennent en aide, violences policières exercées y compris contre des manifestations pacifiques...

Pour conclure ces points, il nous semble très important que les interventions de la LP s'étendent sans restriction sur tous les terrains qui relèvent de sa vocation.

Sur le plan départemental, des bulletins réguliers ont été édités, de même pour « l'Eglantine », bulletin de nos camarades du cercle Jean Rostand.

Comme chaque année s'est tenu le rassemblement pacifiste et antimilitariste de Mazaugues le 11 novembre 2017, autour du monument pacifiste érigé en 1935 par le Conseil municipal. Lors du rassemblement qui a précédé devant la tombe de Charles Fabre, qui était maire à l'époque, et de son épouse, Robert Oller a prononcé quelques mots pour rendre hommage à ces deux militants pacifistes, ainsi qu'à François Nadiras, militant de la LDH récemment disparu, qui fut souvent à nos côtés lors des commémorations des années précédentes. Nous nous sommes rendus ensuite au restaurant du Square avant de nous rassembler devant le monument où sont intervenus Robert Oller au nom de la LP83, puis Jean Jarry, au nom de la LDH de St Maximin. Pour clore la journée, notre camarade Quentin Dauphiné nous a présenté, avant sa projection, le film de Pierre Goetschel consacré aux mutins de la Courtine.

Le 3 décembre 2017 s'est tenu à Aups le rassemblement devant le monument en l'honneur des insurgés républicains qui se sont dressés contre le coup d'Etat de Louis-

Napoléon Bonaparte du 2 décembre 1851, précédé d'un débat, après la projection du film *La Sociale* de Gilles Perret, sur le thème bien d'actualité : « Sécurité sociale, bien public ou intérêts privés ? ». Puis les participants se sont rendus pour un repas au restaurant le Grand Hôtel.

C'est dans le même établissement que s'est déroulé le 30 mars le repas gras du « Vendredi dit Saint » contre les interdits religieux.

Nous avons relevé dans le département de nombreux cas de violation de la loi de 1905 : à Toulon, avec « l'Ambassade de Provence » ; à la Valette, avec une visite guidée et commentée de l'Eglise St Jean par la maire adjointe ; à Ollioules, 2 élus ont protesté contre le soutien financier apporté à l'école privée (externat St Joseph). Le cercle Jean Rostand leur a adressé un courrier de soutien. Sur la question des crèches, il apparaît que la mise en œuvre d'actions juridiques doit s'engager sous réserve de garanties solides de succès. Nous avons donc, comme indiqué dans

le rapport moral, envoyé le dossier que nous avons constitué à la cellule juridique de la FNLP, dans la perspective de nous engager dans l'année à venir, et nous attendons la réponse.

Comme chaque année, le cercle Chevalier de la Barre organise le 1^{er} juillet à la Seyne le rassemblement en hommage au Chevalier de la Barre, supplicié par la justice du roi Louis XV à Abbeville pour n'avoir pas salué une procession religieuse le jour de la Fête Dieu.

Pour terminer, on ne saurait dissimuler que l'année écoulée a vu apparaître dans notre association nationale des sujets de débats et de désaccords sérieux. Cela ne devrait pas en soi constituer un objet d'inquiétudes, car après tout s'il est un lieu où doit pouvoir s'exprimer dans sa diversité la pensée libre, c'est bien le Libre Pensée. Seul un libre et fraternel débat peut permettre de surmonter ces problèmes. Pour notre part, nous entendons conserver des relations fraternelles avec tous les libres penseurs, sans exclusive aucune.

Adopté à l'unanimité.

Déclaration du congrès de la LP 83 sur les questions en cours dans la Fédération Nationale

Ce projet s'inscrit dans la continuité des textes adoptés lors du Congrès de Creil : « Pour la défense de la loi de 1905/Pour l'abrogation de la loi Debré ». Le Congrès avait pris soin d'actualiser ces mots d'ordre en les élargissant à des questions qui ne se posaient pas à l'époque où ces lois ont été adoptées, mais qui se posent bien aujourd'hui : condamnation des contre-réformes en cours (loi Peillon de territorialisation de l'école, loi Hamon sur le statut des enseignants, et, maintenant, contre-réforme du baccalauréat élargissant le champ du contrôle continu, ouvrant la voie à la destruction du diplôme, et visant aussi à interdire aux étudiants de s'inscrire dans l'université de leur choix...).

Des désaccords et/ou des nuances sont apparus dans la dernière période sur plusieurs questions dans la Fédération nationale, qui portaient sur divers sujets :

La question de l'antimilitarisme et de la guerre, qui ne doit pas se limiter (même si celles-ci sont indispensables) aux démarches relatives à la réhabilitation des fusillés pour l'exemple.

La question de l'Islam : comme libres penseurs, nous nous gardons pour notre part d'établir une hiérarchie entre les religions sur le terrain de la « modernité ». Nous sommes pour la liberté de conscience pour tous, croyants et non-croyants, que doit garantir la laïcité de l'Etat. Nous combattons les préjugés, les dogmes religieux. En vertu de quoi nous restons dubitatifs sur les commentaires qui ont été faits à propos des récentes déclarations du Recteur Dalil Boubakeur qui auraient la vertu de « ramener le catholicisme à l'époque du Moyen-Age » et de fissurer « la pensée unique distillée tous les jours par l'Occident chrétien »... Ce jugement positif sur ce qui n'est rien d'autre qu'une opération de toilettage de l'Islam aux conditions particulières de son implantation en France nous semble pour le moins démesuré...

La question des crèches ne devrait pas se poser entre nous dans la mesure où tous les libres penseurs sont d'accord pour dire qu'elles n'ont pas leur place dans les lieux publics. La question de l'interprétation des arrêtés du Conseil d'Etat, plutôt fluctuants sur le sujet, ne porte pas sur les

principes, et ne devrait donc pas constituer un objet de dissension au sein de la LP...

Sur le problème de l'unité des forces laïques, nous pensons qu'il est toujours préférable de faire l'unité avec ceux qui sont d'accord avec nous sur les principes fondamentaux. *L'Appel des Laïques* a suscité des débats dans la Fédération concernant sa portée, son rôle, et les positions qu'il exprimait. Nous sommes d'accord pour l'unité sur des points particuliers avec ceux qui ne sont pas d'accord avec nous sur tout, dans le respect de nos mandats.

Ces désaccords et/ou nuances n'auraient rien de problématique en eux-mêmes dès lors que l'on accepterait qu'ils soient discutés, dans un climat de camaraderie.

Et justement, ce qui nous inquiète particulièrement, c'est le climat qui se développe actuellement dans la Libre Pensée. Nous sommes pour la pensée libre, et la libre discussion, seuls moyens selon nous de régler les désaccords et nuances qui peuvent se présenter sur telle ou telle question. Or nous savons que des mesures administratives qui fleurent le règlement de comptes ont déjà été prises contre certaines Fédérations ou groupes départementaux. Par exemple, nous avons eu connaissance du mail suivant que Christian Eyschen a adressé le 19 février 2017 à l'un des ses amis politiques, par ailleurs adhérent de la LP 93, qui lui avait fait part de son projet de créer en Seine-St Denis un groupe concurrent de sa Fédération départementale. Ce message laisse clairement apparaître une entreprise d'instrumentalisation de la LP à des fins partisans : « *Quand la rupture a été ouverte avec les liquidateurs, j'étais pour, comme dans le 78, constituer un groupe autonome de la LP dans le 93 qui aurait demandé son affiliation directe à la FNLP. Et ce, pour bien marquer les choses avec les liquidateurs...* » Tout commentaire serait ici superflu. La Fédération du Var déplore grandement les faits de cette nature, et les effets négatifs qu'ils entraînent dans la LP tout entière. Elle entend pour sa part préserver de bonnes relations avec tous les libres penseurs, sans exclusive aucune.

Adopté à l'unanimité moins une abstention à
Néoules, le 17 juin 2018.

**Motion proposée par la fédération varoise (83) au prochain congrès
de la Libre Pensée à Saint-Herblain (22-25 août 2018) - Commission laïcité**

Non à l'enseignement spécifique du fait religieux à l'Ecole publique!

La Libre Pensée défend la laïcité en général, et en particulier la laïcité de l'Ecole publique, gratuite et obligatoire. Les **lois Jules Ferry** rendent l'école gratuite (1881), l'instruction obligatoire et l'enseignement public laïque (1882). La loi Goblet du 30 octobre 1886 les complète en confiant à un personnel exclusivement laïque l'enseignement dans les écoles publiques. Les enfants étaient d'ailleurs libérés une demi-journée pour leur permettre d'être endoctrinés, afin de respecter la liberté de conscience des parents.

Or le gouvernement Macron-Philippe, et le ministre Blanquer, ministre de l'Education nationale, qui a fait sa scolarité au collège Stanislas, établissement privé catholique, ont pour projet d'introduire « l'enseignement du fait religieux à l'Ecole », vieille lune réapparaissant régulièrement depuis le rapport Debray de 2002.

La Libre Pensée ne voit dans cette tentative qu'une basse et sournoise opération visant à faire entrer le prosélytisme confessionnel à l'Ecole. En effet, l'étude des religions est déjà pratiquée à l'Ecole publique, au travers de certains enseignements disciplinaires.

L'introduction de l'enseignement du fait religieux à l'Ecole est en complète contradiction avec l'essence même de l'instruction publique en France, dont les Cinq mémoires de Condorcet, publiés en 1791, représentent le socle. Condorcet « pose les fondements de l'école républicaine : protéger les savoirs contre les pouvoirs, considérer l'excellence comme la forme la plus haute de l'égalité, voir en chaque enfant un sujet rationnel de droit, se garder d'assujettir l'instruction publique aux volontés particulières et à l'utilité immédiate ». Or le fait religieux en tant que tel est un fait contradictoire avec cette approche. Il fait appel au surnaturel, et non pas au rationnel. Il est de l'ordre de l'obscurantisme.

Le prétexte à ce reniement est de « mieux connaître les religions pour mieux se comprendre ». Dans ce cadre, il s'agit de

« mieux comprendre les autres religions », ce qui semble curieux dans un pays où il y a deux-tiers d'agnostiques ou d'athées. Pourquoi, ne serait-ce pas au tiers restant à chercher à « mieux comprendre » les athées et mécréants ? Il faudrait alors des cours du « fait athée ». Les religions sont basées sur des textes (en particulier la Thora, la Bible, et le Coran). Une étude de ces documents ne peut aboutir qu'à deux approches :

- soit on relativise les dogmes contenus dans ces textes en les contextualisant, en les historicisant, en les psychanalysant, en montrant les incohérences et les mythes mensongers, et cela pourrait être assimilé à une position antireligieuse

- soit on fait de l'œcuménisme, on dit que toutes les religions sont des religions de paix et d'amour, on cache les contradictions des dogmes, et on relativise les parties les plus choquantes ou les plus délirantes des textes saints.

Dans un cas comme dans l'autre, la neutralité religieuse de l'Ecole est remise en cause. La Laïcité, ce n'est pas avant tout « comprendre l'autre » ou « chercher à comprendre » l'autre. C'est une stricte séparation de la religion et de l'Etat. L'Ecole publique n'a pas à justifier le fait religieux. Certainement pas en donnant des cours d'œcuménisme et de tolérance. Ce serait faire entrer le loup clérical dans la bergerie rationaliste.

La Libre Pensée se mobilisera et combattrà toute tentative d'introduire l'enseignement du fait religieux à l'Ecole et le considèrera comme une remise en cause de l'Ecole publique et de la loi de 1905.

Adopté à l'unanimité
Néoules, le 17 juin 2018